

Approbation du budget 2023

En séances des 19 et 20 décembre 2022, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg après avoir apporté les modifications suivantes :

I. Budget de fonctionnement

Après décision du Conseil général, les rubriques mentionnées sont modifiées comme suit :

a) Charges

Compte	Désignation	Budget 2023	Différence	Budget 2022	Comptes 2021
XXX.3000.XX XXX.3010.XX XXX.305X.XX	Traitements et charges sociales y relatives	69'351'069.95 69'211'069.95 <i>(total natures 300 + 301 + 305)</i>	+ 140'000.00 <i>(correspondant à +0.19% sur toutes les rubriques)</i>	66'860'866.50	65'257'522.40
560.3510.00	Attribution à la réserve	600'000.00 150'000.00	+450'000.00	0.00	0.00

b) Revenus

Compte	Désignation	Budget 2023	Différence	Budget 2022	Comptes 2021
310.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale	0.00 70'000.00	-70'000.00	0.00	0.00
311.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale	0.00 75'000.00	-75'000.00	0.00	13'320.39
312.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale	0.00 35'000.00	-35'000.00	0.00	0.00
322.4231.01	Participation des élèves (frais de matériel)	0.00 17'500.00	-17'500.00	17'500.00	19'000.00

a) Résultat

A la suite de ces modifications, le budget de fonctionnement, présente les chiffres définitifs suivants :

Total des charges :	CHF	296'830'858.25 (+ CHF 590'000.-)
Total des revenus :	CHF	291'862'078.20 (- CHF 197'500.-)
Résultat (excédent de charges) :	CHF	4'968'780.05 (- CHF 787'500.-)

II. Budget des investissements

Après décision du Conseil général, les investissements suivants (cat. II) sont modifiés comme suit :

Compte	Désignation	Budget 2023	Différence
530.5063.016	Remplacement camion poubelle 2023	860'000.00 700'000.00	+160'000.00

A la suite de ces modifications, le budget d'investissements, par catégorie, présente les chiffres définitifs suivants :

Solde annoncé des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF	105'100'938.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF	35'466'155.00
	CHF	35'306'155.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF	31'994'440.00
Total	CHF	172'561'533.00

*solde calculé par rapport aux dépenses d'investissement effectives au 30.09 ainsi que par rapport aux dépenses estimées par les services pour la période du 01.10 au 31.12

Les arrêtés ont été modifiés en conséquence. A noter que le fascicule publié n'a pas été actualisé, ni les exemplaires papier. Les changements ont été apportés directement dans le système ERP.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :


Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :


David Stulz